

Séance du 9 novembre 2021

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU
--

Réunion de Bureau du 9 novembre 2021, au siège du Select'Om, à 09h00

Date d'affichage du 16 novembre 2021

Nombre de membres : - en exercice : 7
- présents : 6
- représentés : 1
- votants : 7

Membres présents :

M. Jean-Philippe HARTMANN, Président

MM. Jean BIEHLER, Bernard CLAUSS, Guy HAZEMANN, Michel HERR, Vice-Présidents

M^{me} Laurence JOST, Vice-Présidente

Membre absent excusé avec mandat de représentation :

M. Alain HUBER, Vice-Président

Assistaient également à la séance :

M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux Décideurs Locaux

DELIBERATION N° B053-11-2021

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

APPROUVE sans observation le Procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 12 octobre 2021.

Membres en exercice : 7	Vote à main levée :	pour : 6
Membres présents : 6		contre : 0
Membres représentés : 1		abstention : 1

DELIBERATION N° B054-11-2021

OBJET : INSTRUCTION COMPLEMENTAIRE N°1 RELATIVE AUX EXONERATIONS FACULTATIVES DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'EXERCICE 2022 AU TITRE DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL ET DES LOCAUX ASSUJETTIS A LA REDEVANCE SPECIALE D'ELIMINATION DES DECHETS ASSIMILES AUX DECHETS MENAGERS

LE BUREAU,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-10 et L 2333-78 ;
- VU** le Code Général des Impôts et notamment son article 1521 ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération N°003-01-2021 du Comité Directeur en sa séance du 20 février 2021 portant reconduction du principe des Exonérations relatives à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'exercice 2022 selon les cas d'ouverture fixés aux 1 et 2 bis de l'article 1521-III du Code Général des Impôts ;
- CONSIDERANT** que la loi N°2015-1786 du 29 décembre 2015 a modifié l'article 1521 du Code général des impôts, lequel prévoit désormais en son article III. 2bis que la liste des locaux concernés par l'exonération dont bénéficient les locaux assujettis à la redevance spéciale doit être communiquée à l'administration fiscale avant le 1^{er} janvier de l'année d'imposition ;
- CONSIDERANT** l'ensemble des dossiers présentés à l'instruction du 9 novembre 2021 ;
- 1° ARRETE** la liste complémentaire N°1 des locaux professionnels à usage industriel ou commercial bénéficiaires d'une mesure d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2022 selon l'état exhaustif suivant :

Base réglementaire de l'exonération	Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	Décision par rapport à 2021	Décision finale pour l'année 2022
L1521-III 1. du CGI	STOLL Eliane	29 rue des juifs	67310	WESTHOFFEN	GES SARL	29 rue des juifs	67310	WESTHOFFEN	0449363 V	Ajout	Exonération Accordée
L1521-III 1. du CGI	STOLL Eliane	29 rue des juifs	67310	WESTHOFFEN	GES SARL	24 rue de l'eau	67310	WESTHOFFEN	0440680 E	Ajout	Exonération Accordée

ET PROCEDE à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	6		contre	:	0
Membres représentés :	1		abstention	:	0

DELIBERATION N° B055-11-2021

OBJET : MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES PLACEE AUPRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DU SMICTOMME

LE BUREAU

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R 1617-1 à R 1617-18 ;
- VU** le décret N° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;
- VU** le décret N° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le Décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;
- VU** l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération N°B018-04-2014 du Bureau en sa séance du 27 mai 2014 modifiant la régie de recettes placée auprès des services administratifs du SMICTOMME ;
- VU** la délibération N°B030-07-2021 du Bureau datée du 14 juin 2021 modifiant le comptable assignataire des régies d'avances et de recettes du SMICTOMME ;
- VU** l'avis conforme du comptable du 8 novembre 2021 ;
- Considérant** que l'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes prévue par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001 n'est pas cumulable avec le RIFSEEP au sens de l'article 5 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 ;
- Considérant** la nécessité de modifier, au 1^{er} décembre 2021, l'acte constitutif de la régie de recettes pour ajouter de nouveaux modes de paiement, prévoir l'ouverture d'un compte de dépôts de fonds auprès du Trésor Public et régulariser les informations concernant le fonds de caisse et le cautionnement ;

DECIDE

Article 1^{er} : Il est institué une régie de recettes auprès du Service Administratif du Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim et Environs – SMICTOMME.

Article 2 : Cette régie est installée à MOLSHEIM, 52 Route Industrielle de la Hardt.

Article 3 : La régie encaisse les produits suivants :

- les droits de participation des usagers pour l'achat de bacs de collecte et de leurs accessoires,
- les ventes de composteurs,
- le paiement de la redevance spéciale.

Article 4 : Les recettes désignées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- versement en numéraire,
- chèques,
- cartes bancaires.

Elles sont perçues contre remise à l'utilisateur d'un avis des sommes à payer accompagné d'un reçu de règlement.

Article 5 : Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès du comptable public assignataire du SGC d'Erstein.

Article 6 : L'intervention de mandataires a lieu dans les conditions fixées par leur acte de nomination.

Article 7 : Aucun fonds de caisse n'est mis à disposition du régisseur.

Article 8 : Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 3 000 €. Le montant de l'encaisse au niveau du compte de dépôt de fonds est fixé à 10 000 €.

Article 9 : Le régisseur est tenu de verser au comptable public assignataire du SGC d'Erstein le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 8 et au minimum une fois par mois.

Article 10 : Le régisseur verse auprès du comptable public assignataire du SGC d'Erstein la totalité des justificatifs des opérations de recettes au minimum une fois par mois.

Article 11 : Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

Article 12 : Les responsabilités liées aux fonctions de régisseur entrent en compte dans la détermination du montant individuel de l'IFSE servi au régisseur, au titre des sujétions spéciales, conformément à la délibération N° B008-03/2021.

Article 13 : La présente délibération entre en vigueur le 1^{er} décembre 2021 et annule et remplace à cette même date la délibération du Bureau N°B018-04-2014 en date du 27 mai 2014

Article 14 : Le Président et le comptable public assignataire du SGC d'Erstein, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Membres en exercice	: 7	Vote à main levée :	pour	: 7
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 1		abstention	: 0

DELIBERATION N° B056-11-2021

OBJET : SORTIES DE L'INVENTAIRE COMPTABLE

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

DECIDE d'autoriser la sortie de l'inventaire du patrimoine du SMICTOMME des biens suivants au 1^{er} décembre 2021 :

Code Fiche Bien	Désignation de la Fiche Bien	Numéro Inventaire	Date d'entrée Bien	Valeur d'origine	Montant de l'amortissement pratiqué	Valeur brute à Sortir	VNC	Compte d'acquisition	Motif de sortie
287	Logiciels Dette & Amortissement	Inc001	01/01/2000	1 553.44	1 553.44	1 553.44	0.00	2051	Hors Service
169	Création Site Web	Inc002	01/01/2001	3 281.92	3 281.92	3 281.92	0.00	2051	Hors Service - Nouveau Site Internet
289	Logiciels Vega + Conversion	Inc003	07/11/2002	4 329.52	4 329.52	4 329.52	0.00	2051	Hors Service
283	Logiciel Gps Flotte	Inc005	17/02/2006	9 771.32	9 771.32	9 771.32	0.00	2051	Hors Service - Nouveau Système Installé
304	Nouvelle Cartographie Gps	Inc006	22/03/2010	2 198.00	2 198.00	2 198.00	0.00	2051	Hors Service - Nouveau Système Installé
Aat0130000	Systeme Videosurveillance Et Gestion Des Accés St Blaise	Aat013	26/04/2013	62 983.57	62 983.57	1 476.00	0.00	2145	Moteur Barrière Hs + Nouveau Installé - Sortie Partielle Vb 1476€
Aat0170000	Systeme Videosurveillance Et Gestion Des Accés Duppigheim	Aat017	26/04/2013	61 645.02	61 249.32	787.00	0.00	2145	Compteur Kubler Hs + Nouveau Installé - Sortie Partielle Vb 787€
308	Panneaux Signalétique	Mmo010	17/08/1999	441.25	441.25	441.25	0.00	2154	Hors Service
Mmo588	Acquisition Kit Cadres Filets Hydrauliques Pour Benne Pav	Mmo588	28/01/2019	942.00	942.00	942.00	0.00	2154	Hors Service - Nouveau Filet Installé
Mmo383	Fourniture De Filet Safecover Et Formation Du Conducteur	Mmo383	07/05/2015	1 176.16	878.62	1 176.16	0.00	2155	Hors Service
Mmo384	Fourniture De Filet Safecover Et Formation Du Conducteur	Mmo384	07/05/2015	1 176.16	926.39	1 176.16	0.00	2155	Hors Service
Mmo385	Fourniture De Filet Safecover Et Formation Du Conducteur	Mmo385	07/05/2015	1 176.24	926.42	1 176.24	0.00	2155	Hors Service
Mmo386	Fourniture De Filet Safecover Et Formation Du Conducteur	Mmo386	07/05/2015	1 176.24	926.42	1 176.24	0.00	2155	Hors Service
Mmo490	Fourniture 15 Filets Litecover Pour Bennes Dech	Mmo490	14/06/2017	8 154.00	5 911.95	3 805.20	490.45	2155	7 Filets Hors Service - Sortie Partielle Vb 3805.20€
Mmo533	Acquisition Filet Vtu9	Mmo533	04/01/2018	989.03	989.03	989.03	0.00	2155	Hors Service
Mmo536	Acquisition 1 Filet Protection Bennes Vtu3	Mmo536	09/01/2018	771.28	771.28	771.28	0.00	2155	Hors Service
Mmo535	Acquisition 1 Filet Protection Bennes Vtu12	Mmo535	09/01/2018	771.26	771.26	771.26	0.00	2155	Hors Service

Code Fiche Bien	Désignation de la Fiche Bien	Numéro Inventaire	Date d'entrée Bien	Valeur d'origine	Montant de l'amortissement pratiqué	Valeur brute à Sortir	VNC	Compte d'acquisition	Motif de sortie
Mmo558	Acuiqision 5 Kits Filets Safecover Pour Bennes	Mmo558	31/05/2018	5 434.80	3 626.95	663.05	207.02	2155	1 Filet Hors Service - Sortie Partielle Vb 663.05€
361	Souffleur Balayeur	Mmo119	16/11/2012	458.00	458.00	458.00	0.00	2157	Hors Service
Mmo404	2 Souffleurs A Main Echo	Mmo404	25/09/2015	559.99	559.99	280.00	0.00	2157	1 Souffleur Hors Service - Sortie Partielle Vb 280€
Mmo4430000	Fourniture Souffleurs A Main	Mmo443	08/08/2016	285.00	285.00	285.00	0.00	2157	1 Souffleur Hors Service
120	Boite De Vitesse Bom 6	Mat072	30/07/2001	8 767.64	8 767.64	8 767.64	0.00	2182	Vente Du Camion 7019wb67 - Bom 6 Au 22/11/2006
348	Rempl. Syst. Hydraulique Bom 6	Mat073	26/03/2002	8 158.26	8 158.26	8 158.26	0.00	2182	Vente Du Camion 7019wb67 - Bom 6 Au 22/11/2006
122	Boite De Vitesse Vtu 4	Mat114	12/05/2010	5 742.76	5 742.76	5 742.76	0.00	2182	Vente Du Camion Bz-861-Ba - Vtu4 Au 12/02/2017
Mat144	Carter +Volant Moteur Vtu4	Mat144	30/06/2011	5 664.76	5 664.76	5 664.76	0.00	2182	Vente Du Camion Bz-861-Ba - Vtu4 Au 12/02/2017
Mat155	Remplacement Tachygraphe Vtu4	Mat155	25/01/2012	2 299.20	2 299.20	2 299.20	0.00	2182	Vente Du Camion Bz-861-Ba - Vtu4 Au 12/02/2017
36	3 Postes De Téléphone	Mab001	24/09/1997	294.17	294.17	294.17	0.00	2183	Hors Service
5	1 Pc Pentium Ii + 2 Imp. Zip	Mab002	27/01/1998	3 791.41	3 791.41	3 791.41	0.00	2183	Hors Service
4	1 Pc Pentium + Moniteur	Mab003	21/10/1999	2 022.50	2 022.50	2 022.50	0.00	2183	Hors Service
138	Cartes Imprimantes	Mab005	04/11/1999	146.35	146.35	146.35	0.00	2183	Hors Service
266	Installation Pc	Mab004	27/10/1999	112.05	112.05	112.05	0.00	2183	Hors Service
6	1 Rétroprojecteur	Mab009	30/03/2001	545.16	545.16	545.16	0.00	2183	Hors Service
15	17 Postes Téléphone Nokia	Mab007	08/02/2001	259.16	259.16	259.16	0.00	2183	Hors Service
268	Installation Téléphonique	Mab010	02/10/2001	2 921.96	2 921.96	2 921.96	0.00	2183	Hors Service
313	Pc+ Imprimante + Scanner	Mab008	30/03/2001	2 734.94	2 734.94	2 734.94	0.00	2183	Hors Service

Code Fiche Bien	Désignation de la Fiche Bien	Numéro Inventaire	Date d'entrée Bien	Valeur d'origine	Montant de l'amortissement pratiqué	Valeur brute à Sortir	VNC	Compte d'acquisition	Motif de sortie
181	Ecran 17'	Mab013	13/09/2002	191.00	191.00	191.00	0.00	2183	Hors Service
280	Licence Pc	Mab012	09/08/2002	287.04	287.04	287.04	0.00	2183	Hors Service
309	Pc + Imprimante	Mab011	24/04/2002	2 917.04	2 917.04	2 917.04	0.00	2183	Hors Service
267	Installation Poste Téléphone	Mab014	02/07/2003	240.40	240.40	240.40	0.00	2183	Hors Service
79	Appareil Photo Numérique	Mab015	12/03/2004	331.17	331.17	331.17	0.00	2183	Hors Service
Mab022	Annonce Gps	Mab022	08/06/2005	50.00	50.00	50.00	0.00	2183	Hors Service - Nouveau Système Installé
364	Système Gps Flotte	Mab022	17/02/2006	46 610.51	46 610.51	46 610.51	0.00	2183	Hors Service - Nouveau Système Installé
300	Mobiles Tél. Flotte	Mab024	13/06/2006	2 975.65	2 975.65	2 975.65	0.00	2183	Hors Service - Nouveau Système Installé
312	Pc + Moniteur	Mab025	07/12/2007	1 512.94	1 512.94	1 412.94	0.00	2183	Pc Hors Service - Moniteur En Salle Du Serveur - Sortie Partielle Vb 1412.94€
310	Pc + Moniteur	Mab029	31/12/2009	1 277.89	1 277.89	1 277.89	0.00	2183	Hors Service
26	2 Ordinateurs Portables	Mab033	15/04/2010	1 380.00	1 380.00	1 380.00	0.00	2183	Hors Service
194	Extension De Mémoire	Mab031	15/04/2010	1 088.36	1 088.36	1 088.36	0.00	2183	Hors Service
305	Ordinateur Portable	Mab038	27/10/2010	1 498.59	1 498.59	1 498.59	0.00	2183	Hors Service
311	Pc + Moniteur	Mab034	29/06/2010	1 275.96	1 275.96	1 275.96	0.00	2183	Hors Service
Mab046	Telephones Mobiles Flotte	Mab046	20/04/2011	1 034.54	1 034.54	1 034.54	0.00	2183	Hors Service - 36 Mobile Black Berry + 2 Mobile Samsung + 1 Iphone
Mab047	Materiel Pour Gps	Mab047	23/05/2011	403.00	403.00	403.00	0.00	2183	Hors Service - Nouveau Système Installé
Mab049	Central Telephonique + Postes	Mab049	12/07/2011	4 409.07	4 409.07	4 409.07	0.00	2183	Hors Service - Nouveau Central Téléphonique + Tel
A Definir0001	Telephone Portable	Mab056	04/04/2012	173.42	173.42	173.42	0.00	2183	Hors Service
Mab058	2 Telephones Sans Fil	Mab058	26/09/2012	89.97	89.97	89.97	0.00	2183	Hors Service

Code Fiche Bien	Désignation de la Fiche Bien	Numéro Inventaire	Date d'entrée Bien	Valeur d'origine	Montant de l'amortissement pratiqué	Valeur brute à Sortir	VNC	Compte d'acquisition	Motif de sortie
Mab059	Telephone Samsung	Mab059	24/01/2014	554.99	554.99	554.99	0.00	2183	Hors Service - Mobiles Samsung Galaxy S3 Et S4
Mab101	Fourniture 1 Autocom (Standard) Et 20 Telephones Ip Fixes	Mab101	28/03/2017	9 360.00	8 796.74	175.56	13.85	2183	1 Téléphone Ip Fixe Hors Service - Sortie Partielle Vb 175.56€
130	Bureau, Bahut & Chaises	Mob004	30/09/1997	3007.48	3007.48	603.69	0.00	2184	Hs Chaises - Sortie Partielle / 3 959.96frs - 603.69 €
195	Extincteur	Mob003	30/06/1997	228.46	228.46	228.46	0.00	2184	Hors Service
24	2 Extincteurs	Mob007	11/10/2000	515.75	515.75	515.75	0.00	2184	Hors Service
335	Présentoir Fixe 3 Niveaux + Plaque Defense De Fumer	Mob008	28/08/2001	144.22	144.22	144.22	0.00	2184	Hors Service
18	2 Armoires + 10 Chaises + 1bureau	Mob010	10/04/2003	917.09	917.09	680.28	0.00	2184	Hs Armoires+10chaises - Sortie Partielle / 680.28€
80	Armoire + Siège	Mob016	05/04/2004	385.05	385.05	385.05	0.00	2184	Hors Service
358	Siège + Armoire Classement	Mob019	19/10/2004	333.44	333.44	333.44	0.00	2184	Hors Service
140	Chaises	Mob023	19/04/2006	191.36	191.36	191.36	0.00	2184	Hors Service
197	Extincteurs	Mma005	31/12/2004	2 231.74	2 231.74	2 231.74	0.00	2188	Hors Service
196	Extincteurs	Mma007	30/12/2005	157.87	157.87	157.87	0.00	2188	Hors Service
						154 817.35	711.32		

ET AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Membres en exercice	: 7	Vote à main levée :	pour	: 7
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 1		abstention	: 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 9 NOVEMBRE 2021

DELIBERATIONS :

- B053-11-2021 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021**
- B054-11-2021 : INSTRUCTION COMPLEMENTAIRE N°1 RELATIVE AUX EXONERATIONS FACULTATIVES DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'EXERCICE 2022 AU TITRE DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL ET DES LOCAUX ASSUJETTIS A LA REDEVANCE SPECIALE D'ELIMINATION DES DECHETS ASSIMILES AUX DECHETS MENAGERS**
- B055-11-2021 : MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES PLACEE AUPRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DU SMICTOMME**
- B056-11-2021 : SORTIES DE L'INVENTAIRE COMPTABLE**